



A l'attention de nos clients

Objet : Attestation Halal 2023 – estampille NL 208 919 EG

Saint-Lô, le 10 février 2023

Madame, Monsieur,

La Société Inélis atteste que les viandes utilisées pour la fabrication des lamelles de kebab cuites, bacon de volaille et poulet tikachick sont halal. En effet les viandes proviennent d'animaux abattus selon les exigences de la loi islamique et sont certifiées par des organismes habilités. Les produits sont élaborés dans un site de production certifié halal par un organisme tiers (HQC) et porteurs de l'estampille sanitaire NL 208 919 EG.

A ce titre, nous vous certifions que les produits qui vous sont livrés sous la marque France Kebab sont Halal.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Valentin Aubry - Service Qualité Inélis
Tel: 02-33-77-27-15
E-mail: aubry-valentin@inelis.fr